

CANDIDATURES

Les projets de partenariat répondant aux critères mentionnés peuvent concourir pour recevoir le prix du partenariat 2021. Les candidatures innovantes (p. ex. sous forme de vidéos, d'interviews, etc.) seront privilégiées lors du choix des projets.

Elles peuvent être adressées à la MEU au plus tard le **15 mars 2021** à l'adresse électronique suivante: partnerships@vemission.org

CONTACT

Zakaria Mnkai (Division Afrique)
La Mission Évangélique Unie (MEU)
Sokoine Drive
Luther House, Second floor
PO Box 75240 Dar es Salaam
Tanzanie
✉ Mnkai-Z@vemission.org

Petrus Sugito (Division Asie)
La Mission Évangélique Unie (MEU)
Jl. Pdt. J. Wismar Saragih
Bane, Kec. Siantar Utara
Kota Pematangsiantar
North Sumatra 21142
Indonésie
✉ Sugito-P@vemission.org

Frauke Bürgers et Kristina Neubauer
La Mission Évangélique Unie (MEU)
Rudolfstrasse 137
D-42285 Wuppertal
Allemagne
✉ partnerships@vemission.org



membre de
actalliance



PRIX DU PARTENARIAT 2021 DE LA MEU

La Mission Évangélique Unie (MEU)
Rudolfstrasse 137
D-42285 Wuppertal
☎ +49 (0) 202 890 04-0
☎ +49 (0) 202 890 04-179
✉ info@vemission.org
www.vemission.org
Allemagne

Facebook [@VEMission](https://www.facebook.com/VEMission)
Instagram [@unitedinmission](https://www.instagram.com/unitedinmission)
YouTube [United Evangelical Mission](https://www.youtube.com/UnitedEvangelicalMission)

Credits

Editeur: La Mission Évangélique Unie (MEU)
Rédaction: Brunhild von Local
Illustration: Britta Kläffgen
Mise en page: MediaCompany GmbH
Cette édition: Février 2020





SUR LE PRIX

En 2021, la Mission Évangélique Unie (MEU) va de nouveau décerner un prix du partenariat pour récompenser les meilleurs projets de partenariat en Afrique, Asie et Allemagne. Pour cette édition, des partenariats source de plaisir et « faisant appel aux cinq sens », conformément aux recommandations de la Conférence internationale sur le partenariat 2017, se verront remettre le prix du partenariat. Les trois meilleurs projets de partenariat sur le thème « Le plaisir du partenariat » seront présentés lors de l'assemblée générale de 2021 et recevront des prix d'une valeur de 500 à 2 000 euros.

ÉLIGIBILITÉ

Tous les partenariats au sein de la MEU peuvent concourir pour le prix.

JURY

Le comité des partenariats de la MEU décide des projets à récompenser par un prix du partenariat.



CRITÈRES D'INSCRIPTION

1. Le projet vise à promouvoir le « plaisir du partenariat » (voir les recommandations de la troisième conférence internationale sur le partenariat de la MEU, 2017).
2. Le projet doit faire appel à « tous les cinq sens ».
3. Dans sa forme, le projet de partenariat doit être innovant (p. ex. trilatéral) et créatif.
4. Les bénéficiaires doivent être impliqués dans le projet dès son commencement.
5. Le projet doit reposer sur les **critères** figurant sur le label des projets de la MEU:

Un choix commun des partenaires

La décision des partenaires concernés de concourir aux prix du partenariat de la MEU doit être conjointe.

Planification, suivi et évaluation en commun

Le projet doit faire l'objet d'une planification, d'un suivi, et d'une évaluation en commun (PSE).

Les différents aspects de la planification de projet

Lors de la conception du projet, deux des cinq domaines d'expertise suivants de la MEU doivent être mis en avant.

Sensibilisation/Aide légale
Diaconie
Développement
Évangélisme
Partenariat

Dans la mesure du possible, le projet doit être planifié pour toutes les régions impliquées.

Rôle des institutions éducatives

Les communautés locales, groupes et institutions des pays partenaires soutiendront le projet en proposant des séminaires, conférences, événements et autres activités.

Mobilisation communautaire

L'ensemble des événements, séminaires et activités autour du projet sera relayé par l'église locale et/ou les médias non religieux.

RÉCOMPENSE

Le premier prix est doté de 2 000 euros, le deuxième de 1 000 euros et le troisième de 500 euros.